Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 064-216401406-20250414-DCM20250414_08-DE

République Française
Département des
Pyrénées-Atlantiques

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 AVRIL 2025

DELIBERATION N°08 - DCM-20250414-08

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 20
Votants : 28
Pour : 28
Contre : -
Abstentions : -

L'an deux mille-vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 4 avril 2025

Membres présents :

M. Francis GONZALEZ, Mme Marie-José ROQUES, M. Gilles LASSABE, Mme Monia EVENE-MATEO, M. José DOS SANTOS, M. Patrick ACEDO, M. Jean-Marie GUTIERREZ, M. Jean-Pierre CAZAUX, M. Alain DARTIGUES, Mme Catherine DUPIN, Mme Simone PUYO, M. Jean-Pierre ALPHA, Mme Catherine DUFOUR, Mme Alexandra VALETTE, M. Jonathan DARRIGADE, Mme Martine BECRET, M. Dominique LAVIGNE, Mme Marie-Ange THEBAUD, M. Christophe MARTIN, Mme Hélène ETCHENIQUE.

Objet : Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature M57

Membres représentés par pouvoir :

Mme Laurence GUYONNIE donne pouvoir à M. Jean-Marie GUTIERREZ
Mme Sandrine DARRIGUES donne pouvoir à Mme Marie-José ROQUES
M. Xavier BAYLAC donne pouvoir à M. Francis GONZALEZ
M. Eric DEITIEUX donne pouvoir à Mme Catherine DUFOUR
Mme Céline DOS SANTOS donne pouvoir à M. Jean-Pierre ALPHA
Mme Jennifer WEBER donne pouvoir à M. José DOS SANTOS
M. Jérôme RANCE donne pouvoir à Mme Marie-Ange THEBAUD
M. Frédéric BILLARD donne pouvoir à Mme Martine BECRET

Membre absent :
M. Bastien GERY

Secrétaire de séance : M. Patrick ACEDO

Rapporteur : Monsieur Francis GONZALEZ, *Maire*

Consécutivement au passage, par anticipation, à la nomenclature comptable M57, par délibération du 12 décembre 2022, la Commune de Boucau est amenée à définir une politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

La nomenclature comptable M57 donne la possibilité au Conseil Municipal, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits entre chapitres au sein de la même section, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Cette fongibilité permet notamment d'ajuster, dès que nécessaire, la répartition des crédits sans modifier le montant globale des sections. Ainsi, dans le cas où les délais de gestion d'une décision modificative ne permettent pas de faire face à une dépense

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le 15/04/2025
ID : 064-216401406-20250414-DCM20250414_08-DE

urgente dans un chapitre qui ne dispose pas de crédits suffisants, le Maire peut procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles pour chacune des sections. Ces dispositions contribuent à améliorer l'efficacité de l'exécution budgétaire et la réactivité opérationnelle.

Il est précisé que le Conseil Municipal sera informé des virements de crédits opérés lors de la plus proche séance, dans les mêmes conditions que la revue des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du Code des Collectivités Territoriales.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt à la Sous Préfecture de Bayonne le et de la publication le

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de la section (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 14/04/2025

Le Maire,
M. Francis GONZALEZ

MAIRIE DE BOUCAU (Pyrénées Atlantiques)

Le Secrétaire,
M. Patrick ACEDO